

Habilitation Electrique des véhicules thermiques, électriques et hybrides pour personnel « électricien » B1L, B1VL, B1XL, B2L, B2VL, B2XL, BRL, BCL, BEL

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

Respecter et appliquer les instructions lors de travaux d'ordre électrique sur les véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, hybride et électrique

Compétences :

- Respecter les instructions données par le chargé de réparation ;
- Rendre compte de son activité
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides ;
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ;
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Analyser le risque électrique ;
- Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone 4, par la pose d'un dispositif isolant tel qu'une nappe isolante
- Respecter et faire respecter la zone de travail.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux ;
- Vérifier et compléter l'attestation de consignation.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ;
- Identifier les équipements électriques et zones d'environnement objet des travaux
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité ;
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE.
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation ou d'une mise hors tension
- Réaliser pour travaux sur véhicule/engin : la consignation/déconsignation ou la mise hors tension/remise sous tension ;
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Tout type de structure

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de

Handicap :

Tous les sites sont accessibles

Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne ELECTRICIEN amenée à faire des travaux d'ordre électrique sur les véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, hybride et électrique

Prérequis:

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Validation de la formation :

Avis après formation permettant de délivrer un titre d'habilitation électrique par l'employeur à recycler tous les 3 ans

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 14 heures en centre de formation

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription de l'employeur)

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 500 €

LIEU ET CONTACT:

Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs

de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

Habilitation Electrique des véhicules thermiques, électriques et hybrides pour personnel « électricien » B1L, B1VL, B1XL, B2L, B2VL, B2XL, BRL, BCL, BEL

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

I – Généralités

- Le cadre réglementaire (décrets, circulaires et publications)
- Domaines d'applications et opérations d'ordre électrique ou non
- Définitions relatives aux personnes, aux ouvrages électriques, aux grandeurs et aux opérations

II – Les prescriptions de sécurité

- Normes NFC 18 550
- La spécificité des habilitations
- La mise en situation;
- La MISE HORS TENSION;
- Les PROCEDURES D'ACCES, DE SUIVI ET DE CONTROLE ;
- L'organisation et la protection de son travail;
- La remise sous tension.

III – Sensibilisation aux risques Électriques

IV – Electrification & Court-circuit

- Actions sur le corps humain
- Etude de situation, discussion et partage du vécu entre stagiaires

V – L'habilitation

- Principe, définition, obtention
- Modèle de titre d'habilitation

VI– Exercices Pratiques

POINTS FORTS :

- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension ouvrage et par l'organisme des travaux sous tension sur les installations électriques (ORG TST-IE)